

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

29 SEPTEMBRE 2008

Présents : MRS DEMERSSEMAN/ DUPRE /CHIVORET/ DUSAUSOY /
MME LECLERCQ/MRS ROLAND/ /FABRE/LACHEREZ/PLICHON/
MMES OGIEZ/ DUBOIS/ NEIRYNCK/.

Absents excusés : M. GAUDRE (pouvoir à M. FABRE)
M. MOERMAN (pouvoir à MME LECLERCQ)
MME PEYRONIE (pouvoir à M. ROLAND)

Monsieur le Maire a remercié les membres du conseil municipal de leur présence.

Le quorum étant atteint la séance a été ouverte à 19H30.

Compte rendu de la réunion précédente

Le compte rendu ayant été présenté à l'ouverture de la séance, Monsieur DUSAUSOY a informé ne pas pouvoir s'exprimer. Il a trouvé « inadmissible » que ce compte rendu n'a pas été joint au dossier et a précisé qu'en 30 ans de mandat cela ne s'était jamais produit.

Madame AUBURSIN a rappelé que cet incident a été du à des absences de personnel administratif depuis trois semaines pour hospitalisation et que priorité a été mise en comptabilité, urbanisme et à l'organisation de l'accueil du CR2M.

Le compte rendu ne soulevant pas d'autres remarque, a été adopté : 14 voix pour, 1 contre.

Informations diverses

Le nouveau panneau de basket a été installé ce matin (lundi 29 septembre) rue du Marais, au vestiaire, en remplacement de celui qui avait été dérobé.

Sortie Pierrefonds

Félicitation à Marc DUPRE pour l'organisation. 54 personnes y ont participé.

Incident rue d'Emmerin

Des œufs ont été régulièrement jetés sur les voitures, voir sur les façades de la rue d'Emmerin. Grâce aux informations recueillies par les riverains, les coupables ont été identifiés par la police de Wattignies. Trois hommes d'âge mûr sont venus s'excuser auprès des riverains pour les désagréments causés et ont procédé au nettoyage des voitures.

Décès

Monsieur le Maire a fait part à l'assemblée des remerciements des familles DETOLLENAERE et DRUART.

ORDRE DU JOUR

Repas des seniors

La date retenue est le 26 Octobre.

Les membres de la commission sociale ont proposé de retenir la proposition de la société Détente Evasion. Repas animations au prix de 42€par personne, reste à charge de la commune l'apéritif et les boissons.

A été adopté à l'unanimité.

Colis de fin d'année

Monsieur DUSAUSOY a félicité Monsieur le Maire de mettre cette question à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire a exposé ce qui se fait dans les communes environnantes. Il a rappelé que les colis de fin d'année mis en place il y a plus de 35 ans avaient été destinés plus spécialement à l'époque aux personnes nécessiteuses et que l'espérance de vie n'était pas celle d'aujourd'hui.

Quatre propositions de vote ont été données.

- | | |
|---|--------|
| 1 - On ne change rien | 4 voix |
| 2 - Inscription à 60 ans | 3 voix |
| 3 – évolution tous les deux ans jusque 65 ans | 5 voix |
| 4 – tranche à 65 ans | 3 voix |

Les propositions 2 et 4 n'ayant pas reçu de suffrage suffisant ont été abandonnées.

Deux nouvelles propositions de vote ont été données

- | | |
|--|--------|
| 1 - On ne change rien | 3 voix |
| 2 - Evolution tous les 2 ans jusque 65 ans | 7 voix |
| 3 - Abstention | 5 voix |

La proposition d'évolution tous les deux ans jusque 65 ans a été adoptée. Néanmoins, sans condition d'âge, les personnes économiquement faibles ou handicapées vont pouvoir être bénéficiaires du colis de fin d'année sur proposition du CCAS, pour marquer la solidarité de la commune.

Il a été arrêté comme suit les années d'attribution :

- | | |
|--------|--------|
| 2008 : | 61 ans |
| 2009 : | 61 ans |
| 2010 : | 62 ans |
| 2011 : | 62 ans |
| 2012 : | 63 ans |
| 2013 : | 63 ans |
| 2014 : | 64 ans |
| 2015 : | 64 ans |
| 2016 : | 65 ans |

Madame LECLERCQ adjointe a proposé également de prévoir le conditionnement de la bouteille de vin rouge en demi bouteille au lieu d'une bouteille de 75cl.

A été adopté.

Chèque cadeau fin d'année

Il a été proposé comme les années précédents de remettre aux membres du personnel un chèque cadeau lors de la fête de Noël.

A été adopté à l'unanimité.

Convention de retour à l'emploi

Monsieur le Maire a rappelé la nécessité de recruter deux personnes supplémentaires, une au service technique et une autre au secrétariat.

Les collectivités ont la possibilité de conclure des contrats aidés pris en charge financièrement en partie par l'Etat et qui n'engage pas définitivement la municipalité. Le premier contrat a une durée de 6 mois renouvelable sur une période de 24 mois. Cela va permettre d'évaluer réellement les besoins.

Il a été proposé de conclure deux conventions de retour à l'emploi :

- 35 heures hebdomadaires pour les services techniques
- environ 20 heures hebdomadaires pour les services administratifs.

Les tâches et profils de poste vont être présentés au conseil municipal.

A été adopté à l'unanimité.

Convention de mise à disposition d'emplacements publicitaires

Un modèle de convention a été présenté à l'assemblée.

Cette convention a été proposée pour le tennis club et le football club. Concernant le football il y a lieu de modifier l'article 4 et ajouter « à enlever après chaque match ».

Cette convention a été adoptée à l'unanimité.

Enquête publique RD 952

Le conseil municipal de Noyelles lez Seclin, dans sa séance du 29 Septembre 2008, approuve sans réserve la volonté du Conseil Général du Nord de protéger la zone de champs captants de Lille-Sud en vue de préserver la qualité de l'eau, par l'aménagement de la RD 952.

Toutefois pour des raisons de sécurité des piétons et des cyclistes, il demande instamment que les travaux englobent le franchissement de la becque de Wattignies.

L'insertion dans la circulation des cyclistes ne peut se faire en sécurité qu'après le pont sur la becque, sur un espace qui pourra être pris sur le parking du cimetière.

De même les piétons ne peuvent franchir la becque en sûreté que sur une voie qui leur sera réservée, le partage actuel de la circulation sur le pont n'offrant aucune sécurité pour les plus faibles.

A été adopté à l'unanimité.

CLSH de Toussaint

Stéphane ROLAND Adjoint à la jeunesse, au nom de la commission jeunesse a proposé la création du CLSH aux vacances de la Toussaint.

- du 27 Octobre au 5 Novembre
- de 9H00 à 17H00
- tarifs

		Tarifs Semaine 1 (avec repas)	Tarifs Semaine 2 (avec repas)
Tarifs Noyellois et enfants extérieurs scolarisés sur la commune			
Q.F de 0 à 485	A	15,97	9,58
Q.F de 486 à 609	B	20,60	12,36
Q.F de 610 à 761	C	28,33	17,00
Q.F de 762 à 990	D	34,76	20,86
Q. F de + de 991	E	43,52	26,11
Tarifs extérieurs			
Q.F de 0 à 485	A	37,60	22,56
Q.F de 486 à 609	B	43,26	25,96
Q.F de 610 à 761	C	49,44	29,66
Q.F de 762 à 990	D	55,62	33,37
Q. F de + de 991	E	61,80	37,08

Alina DUBOIS qui remplace Fatiha BARKA durant son congé maternité va venir présenter son programme et son budget prévisionnel lors de la prochaine réunion de commission.

A été adopté à l'unanimité.

Sortie culturelle

Marc DUPRE, Adjoint, a proposé la visite du musée de Dunkerque le dimanche 19 Octobre 2008.

Il a proposé de retenir la société l'Oiseau Bleu au prix de 29€ par personne sur une base de 50 personnes et de fixer les tarifs comme suit :

- Adultes : 14 euros
- Enfants + de 10 ans : 10 euros
- Enfants - de 10 ans : gratuit

A été adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Remplacement des bandeaux de l'école

La procédure adaptée a été lancée. Une seule réponse a été réceptionnée. La société nouvelle DUTHOIT pour un montant T.T.C. de 37 324,76€

A été adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire a été autorisé à signer le marché.

Club House football

Jean Paul CHIVORET, Adjoint, a informé l'assemblée que la procédure adaptée pour l'installation du club house a été lancée.

Il y a deux procédures :

- acquisition et installation du local
- génie civil

Il a été rappelé que cette installation est soumise à permis de construire pour mettre en place les options. Il conviendra de faire en modification du permis de construire accordé.

Il a été rappelé à l'assemblée que la dissimulation du portakabin a été prévue au permis de construire par de la végétation et sera réalisée en même temps que l'installation.

Plantation Place Alexandre Gratte

La plantation des fleurs sur la place a été prévue semaine 41 et 42.

Il a été prévu également d'enlever les jardinières et de réparer l'arrosage automatique.

Jardins potagers

Afin d'établir un plan précis de l'espace « Jardins potagers » Monsieur le Maire a proposé de réunir ou d'interroger les occupants des jardins afin de répertorier les parcelles. Madame OGIEZ a sollicité la possibilité de couper le houx sauvage qui pousse sur sa parcelle.

A été adopté.

Information terrain de foot

La société TSS a entrepris un carotage des parties humides du terrain de football. Les trous ont été remplis de sable afin d'effectuer un drainage du terrain. A suivre.

Nettoyage des candélabres

L'opération est en cours de réalisation et sera terminée cette semaine. Il a été précisé que la société a réussi cette réalisation en gênant le moins possible la circulation.

Travaux mairie

La levée des réserves a été prévue le mardi 7 octobre 2008.

Judo

Jean Paul CHIVORET, Adjoint, a informé que l'association du Judo club a sollicité des armoires afin d'y ranger des portants avec les kimonos de démonstration.

Pour des raisons plus pratiques il a été proposé de créer, par les employés municipaux, à l'entrée du CAM à gauche un local fermé.

La proposition a été adoptée.

Holiday on Ice

L'autocariste LAPAGE a été retenu au prix de 210€

Fort de Noyelles

Jean Paul CHIVORET a proposé une visite du Fort de Noyelles le 18 Octobre 2008 à 14Hh00, rendez-vous sur place.

Olea

L'affaire a été plaidée. Le délibéré a été fixé fin octobre.

Logement La Grande Ferme

Un sondage a été effectué auprès des personnes sur liste d'attente. Seules deux personnes sur cinq restent demandeurs.

Dossier Yves BUSIN

Monsieur le Maire a informé que, concernant les deux recours déposés par Monsieur Yves BUSIN contre la commune, le commissaire du gouvernement a demandé que Monsieur BUSIN soit débouté de ses démarches. Le délibéré a été fixé début octobre.

Permanence des impôts

Monsieur le Maire a informé que la Direction Régionale des Impôts va supprimer la permanence tenue par Madame CROCCCEL.

Une lettre de protestation a été faite auprès du centre des impôts. La copie de ce courrier a été envoyée aux communes voisines les invitant à faire de même.

Monsieur DUSAUSOY a proposé pour les personnes âgées de mettre en place un bus une demi journée jusque Hellemmes.

Jardin voyageur

Marc DUPRE, Adjoint a informé l'assemblée d'une demande de Madame MAHIEU qui a souhaité faire venir « le jardin voyageur » d'Houplin Ancoisne pour initier un jardin potager des enfants.

A été adopté à l'unanimité.

Journée du patrimoine

Bonne participation le dimanche mais très peu de visiteurs le samedi. Il n'est plus souhaitable d'ouvrir le samedi pour les années à venir.

Salon de la petite enfance

Monsieur le Maire a informé être allé au salon de la petite enfance le mercredi 24 septembre à Lille.

Salon très intéressant où il a pu rencontrer différents acteurs sociaux.

L'ordre du jour, les questions et informations diverses étant épuisés la séance a été levée à 22H45.